

Image not found or type unknown



## résiliation forfait telephone mobile orange

Par **jean philippe**, le **10/04/2011** à **03:35**

après avoir résilié mon abonnement chez orange ce matin 9 avril je reçois ma facture pour mon engagement du 02/04/11 au 04/01/12 il me reste à payer 179,91 sans application de la loi chatel je ne comprends pas pourquoi; j'ai appelé le service de réclamation orange pour eux c'est normal que faire? merci de votre aide